



Credit non rembourser a cause de beaucoup d erreur de jeunesse

Par **beretta58**, le **05/03/2013** à **20:09**

bonjour.en 1989 j ais contracter un pret cofidis.j ais rembourser jusqu en 1992 apres je ne pouvais plus rembourser.j ais recus des courriers de relance durant les mois suivants puis rien du tout jusqu en juin2012 ou la socite credirec me demande de regulariser 12000 euros et la ce jour 4 mars 2013 huissiers parisot est charger par credirec de recuperer la somme.il n y a jamais eu de titre executoire du tribunal de la part de cofidis que va t il se passer je ne vis plus et je n ais que le chomage merci a tous